

# CHARTRE ENVIRONNEMENTALE

## BTP CFA PAYS DE LA LOIRE

### 1. NOS ENJEUX

En cohérence avec les engagements pris par la Branche Bâtiment, nous veillons à :

- **réduire en continu l'impact de notre activité sur l'environnement**, en mettant à profit l'évolution des techniques et en investissant dans les compétences de nos salariés tout au long de leur parcours professionnel
- **intégrer la transition énergétique dans chacune des formations que nous dispensons**, afin de réussir la gestion des interfaces métiers au service de la construction durable

### 2. NOS ENGAGEMENTS

- **mobiliser nos équipes autour du sens des responsabilités envers l'environnement**
  - former nos équipes à la mise en œuvre des technologies les plus efficaces dans le domaine de la **construction durable** ainsi qu'aux **bonnes pratiques environnementales**
  - mettre en œuvre notre plan de **sobriété énergétique** en agissant à la fois sur les comportements des usagers et les performances de nos bâtiments
  - **réduire les consommations** selon des indicateurs (exemples : énergie, eau, et papier sur nos sites de formation)
- veiller au respect de la **conformité légale et réglementaire** de nos activités
- **anticiper et évaluer les effets** de nos activités sur l'environnement
  - maîtriser notre **politique d'achat** en recourant de façon privilégiée à :
    - des matériaux et composants dont les impacts environnementaux sont connus et évalués
    - des matériaux de réemploi
    - du matériel réparable/recyclable
    - des fournisseurs locaux afin de réduire les émissions liées au transport
- **éliminer les pollutions**, ou, en cas d'impossibilité, réduire au maximum les émissions et rejets ; **préserver les ressources naturelles**
  - en privilégiant les **technologies propres**
  - en sélectionnant **des fournisseurs et des produits respectueux de l'environnement**
  - en optimisant le tri et la **valorisation des déchets**